



8 mars 2021

Journée Internationale Des Droits Des Femmes

Une fois n'est pas coutume...permettez-moi aujourd'hui d'emprunter le titre de billet d'humeur de Christophe Prudhomme en prévision de la journée de lundi, en ma qualité de femme et de médecin urgentiste.

Aujourd'hui... journée internationale des droits des femmes.

Le Féminisme, et cette journée de l'universalité des droits des femmes existent car la discrimination de la société envers les femmes est toujours présente et gagne même du terrain. On voit objectivement un recul des droits des femmes ces 10 dernières années dans la société tout milieu confondu. Ainsi le combat n'est pas vain.

La pandémie a cloîtré plus que quiconque les femmes à la maison, les a renvoyées aux valeurs du foyer, cuisiner, faire sa lessive écolo, laver des couches en tissu (le naturalisme décrit par Elisabeth Badinter comme un réel danger pour les femmes a fait son grand retour avec les confinements et le télétravail). Les violences faites aux femmes dans le cercle familial et la sphère publique ont explosé.

Le Féminisme est plus que jamais d'actualité dans sa dimension universaliste en cela qu'il concerne toutes les femmes ainsi que les hommes. Laisser tomber les femmes aujourd'hui c'est laisser tomber la génération suivante qu'elles élèvent aussi, c'est perdre 30 ans de progrès social. C'est renoncer aux valeurs des lumières et ce combat est aussi féminin que masculin.

Être féministe aujourd'hui c'est être réaliste, c'est regarder le monde tel qu'il est et constater que la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 à l'initiative des nations unies et rédigée par un comité présidé par Eleanor Roosevelt une femme donc, n'est pas respectée en France en 2021 :

Art 22 : le droit à une rémunération équitable. Art 25 : toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien être

Cela rejoint le combat des professionnels de santé aujourd'hui qui sont majoritairement des femmes de l'agent des services hospitaliers en passant par l'infirmière jusqu'au médecin. Les salaires gelés et non adaptés à l'évolution du niveau de vie sont une honte à notre pays qui ne donne pas les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes et hypothèque l'avenir des enfants qui sont encore aujourd'hui majoritairement élevés par les femmes.



Nous militons aujourd'hui pour des revalorisations salariales dignes qui permettent à tous de sortir de la quête des besoins primaires pour élever leur esprit. L'attractivité des carrières hospitalières commence par cela.

Oui aujourd'hui j'affirme que les métiers de la santé sont sous payés pour les compétences et responsabilités qu'ils impliquent car majoritairement exercés par des femmes.

Aucune organisation de garde pour les enfants h24 n'est prévue dans les hôpitaux alors que les horaires ne sont pas compatibles avec les postes des soignants.

Rien n'est prévu pour tirer le lait de manière digne ni le conserver pour les jeunes mères qui veulent concilier travail et allaitement.

Plus on monte dans la hiérarchie des instances hospitalières moins les femmes sont représentées. Et quand des femmes prennent la parole en instance et expriment un avis elles pâtissent de remarques sur la forme et non le fond de leur propos quand elles ne sont pas tout simplement punies et privées de leurs responsabilités pour oser affirmer une opinion.

Tout part de là, il faut de la mixité à tous les niveaux. Dans les hôpitaux les acteurs de terrain sont des femmes à une écrasante majorité mais la majorité des décideurs dans les instances hospitalières sont des hommes.

Concernant l'inégalité de l'accès aux soins les femmes encore une fois pâtissent plus que les hommes qui accouchent dans les voitures faute de maternité de proximité...qui fait 100km pour consulter un service d'urgences pédiatriques car seuls les CHU et CHR sont financés pour des gardes spécialisées : les enfants de moyennes et petits agglomérations n'ont pas droit aux mêmes qualités de soins que ceux des grandes villes ? Qui ne peut plus avorter dans les temps faute de médecins ...car oui le droit de retrait qui est un vestige honteux du contrôle masculin sur la fécondité des femmes est de plus en plus mis en avant et la démographie médicale étant réduite cela réduit la possibilité d'avorter inévitablement...les femmes n'ont donc plus la possibilité de contrôler leur fécondité en 2021 en France. Sans parler des violences obstétricales constatées par une mission parlementaire. Quant aux certificats de virginité qui sont un scandale qui doit être sanctionné par l'ordre des médecins. Aucun médecin ne devrait pouvoir en rédiger, cela doit être écrit dans la loi.

Qui pâtit en priorité du contexte socio-économique ? Du recul des valeurs humanistes et universalistes de la société à l'heure actuelle ? Les femmes...

Alors oui nous devons reprendre le flambeau du combat, nous réapproprier la cité comme le dit si bien Virginie Despentes et nous battre pour nos droits aux côtés des hommes qui portent les mêmes valeurs écrites dans la déclaration universelle des droits de l'homme en 1948...

Par le Dr Emmanuelle Seris, déléguée AMUF Grand Est <http://amuf.fr/alsace-champagne-ardenne-lorraine-strasbourg/>